

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-trois et le mardi 21 mars à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Janique FONTAINE (suppléante de M. MIGNONET), Brigitte HAVART (suppléante de Mme MARCQ), Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de Mme DUMONT-DESEIGNE), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Yves ENGRAND, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Robert PILLE (suppléant de Mme NOEL), Bernard ROBACHE (suppléant de M. COUSIN).

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DUMONT-DESEIGNE (suppléée par M. BEGUE), Brigitte MARCQ (suppléée par Mme HAVART), Corinne NOEL (suppléée par M. Robert PILLE), Messieurs Charles COUSIN (suppléé par M. ROBACHE), Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Gérard GREMAT, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par Mme FONTAINE), Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Emmanuel AGIUS

**AT1-03-2023 : CONVENTION AVEC CALAIS PROMOTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN BUS ITINERANT - AUTORISATION DE SIGNATURE**

**Rapporteur :** Monsieur Marc BOUTROY, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que Calais Promotion va mettre en circulation un bus itinérant dénommé « CONNECT IN » permettant l'accès à différents services publics à l'ensemble des habitants des communes de l'agglomération de Grand Calais Terres & Mers.

Calais Promotion a proposé de mettre ce bus itinérant à disposition du SEVADEC, et plus particulièrement de son service « animation du territoire », afin de toucher un plus large public par des actions sur le terrain, notamment la population qui n'est pas en mesure de se déplacer.

Ce bus sera aménagé pour accueillir les jeunes publics avec du matériel pédagogique (ordinateurs, écran de projection, mini amphithéâtre, armoires de rangement ou encore présentoirs...) pour expliquer l'intérêt et la démarche environnementale du SEVADEC en matière de traitement et de valorisation des déchets ménagers.

Afin de fixer le cadre juridique et financier entre les parties, il est nécessaire de conclure une convention.

La durée de cette dernière s'étendra de sa date de signature au 31 décembre 2032.

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20230321-AT1-03-2023-DE  
Date de télétransmission : 28/03/2023  
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Calais Promotion s'engage notamment, via ce document, à apposer le logo du SEVADEC sur tous les documents de communication liés à la vie du bus tels que, par exemple, le site internet, le marquage du véhicule, le magazine municipal...

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 9 mars 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention avec CALAIS PROMOTION
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer cette dernière et les documents y afférents.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois  
susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**

BP 20

62100 CALAIS CEDEX

